

Banque Scotia. Autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt – PARTICULIERS

Les renseignements fournis dans le présent formulaire seront utilisés pour répondre aux exigences de la réglementation fiscale. La Banque Scotia est tenue de recueillir ces renseignements afin d'ouvrir ou de maintenir un compte financier en votre nom. Le fait de ne pas remplir et retourner le présent formulaire peut entraîner le signalement de vos comptes aux autorités fiscales compétentes.

Si vous représentez une entreprise autre qu'une entreprise individuelle ou une fiducie verbale/informelle, veuillez remplir et soumettre le formulaire Autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt – Entités.

Le numéro d'assurance sociale (NAS) canadien du titulaire de compte doit être indiqué sur ce formulaire uniquement s'il a un NAS et s'il est une personne des États-Unis ou un non-résident du Canada.

Rév. 01/2024

Réservé à nos services – NIC

A. Renseignements sur le titulaire du compte

Nom du particulier (prénom, second prénom et nom)

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Adresse de résidence permanente (n° et nom de la rue; n° d'appartement). Ne pas inscrire une case postale ou l'adresse d'un tiers.

Ville

Province/État

Code postal ou ZIP

Pays (ne pas abrégé)

Adresse postale (seulement si elle diffère de l'adresse de résidence permanente)

Ville

Province/État

Code postal ou ZIP

Pays (ne pas abrégé)

Êtes-vous un résident du Canada aux fins de l'impôt?

Non.

Oui. Inscrivez votre NAS _____

B. Résidence aux fins de l'impôt du titulaire du compte – États-Unis

Êtes-vous un citoyen des États-Unis ou un résident des États-Unis aux fins de l'impôt?*

Non.

Oui. Si vous cochez cette case, indiquez votre numéro d'identification fiscal américain (NIF ou numéro d'assurance sociale [NAS])
NIF américain _____

Si vous n'avez pas de NIF américain, en avez-vous demandé un? Oui Non

* « Résident des États-Unis aux fins de l'impôt » s'entend d'un citoyen des États-Unis, d'un détenteur d'un passeport américain ou d'un résident aux fins de l'impôt américain (par exemple, un détenteur d'une carte verte ou un résident en vertu du critère de présence substantielle).

C. Résidence aux fins de l'impôt du titulaire du compte – autres pays étrangers

Êtes-vous un résident d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt?

Oui

Non

Si vous cochez cette case, veuillez indiquer votre territoire de résidence aux fins de l'impôt ainsi que votre numéro d'identification fiscal (NIC) ou l'équivalent fonctionnel

Territoire de résidence aux fins de l'impôt	Numéro d'identification fiscal	Pas de NIF – Code de raison

Si vous n'avez pas de NIF ou d'équivalent fonctionnel d'un territoire en particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

Code	Raison d'absence de NIF
1	Je demanderai un NIF ou j'en ai déjà demandé un mais je ne l'ai pas encore reçu. Je le fournirai dès que je le recevrai.
2	Le pays (territoire aux fins de l'impôt) ne délivre pas de NIF.
3	Autre raison, veuillez préciser

D. Attestation et engagement

- J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.
- J'autorise la Banque Scotia à fournir directement ou indirectement, à toute autorité fiscale compétente ou à tout tiers autorisé à effectuer un audit ou un examen similaire visant la Banque Scotia aux fins de l'impôt, les renseignements contenus dans le présent formulaire et/ou une copie du formulaire et à divulguer aux autorités fiscales ou aux tiers précités tout renseignement additionnel détenu par la Banque Scotia pouvant être pertinent aux fins d'admissibilité à tout avantage demandé en vertu de la présente attestation.
- Je conviens du fait que les renseignements contenus dans le présent formulaire et les renseignements sur mes comptes de la Banque Scotia (y compris les soldes et les paiements reçus) peuvent être divulgués aux autorités fiscales canadiennes, et que celles-ci peuvent les transmettre à tout autre pays que j'ai désigné comme étant un pays dont je suis résident aux fins de l'impôt.
- Je m'engage à aviser immédiatement la Banque Scotia de tout changement de situation entraînant l'insuffisance ou l'inexactitude des renseignements contenus aux présentes et à fournir à la Banque Scotia un nouveau formulaire d'autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt en règle dans les 30 jours suivant ce changement de situation.
- Je comprends que je suis tenu de fournir mon NIF à la Banque Scotia au moment où il est demandé ou dans les 30 jours suivant sa délivrance.
- Je comprends que si je ne fournis pas mon autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt actualisée ou mon NIF, cette omission pourrait m'exposer à des amendes réglementaires, directement ou indirectement, ou à d'autres restrictions bancaires.

Signature :

Nom du signataire en lettres moulées

Date (jj/mm/aaaa)

En qualité de (si le signataire n'est pas le titulaire du compte)

Références

- Information sur la FATCA de l'IRS : www.irs.gov/businesses/corporations/foreign-account-tax-compliance-act-fatca
- FAQ conjointe sur la FACTA du *US State Department* (comprend des questions sur le TIN [NIF] et le SSN [NAS]) www.travel.state.gov/content/travel/en/international-travel/while-abroad/Joint-Foreign-Account-Tax-Compliance-FATCA-FAQ.html
- Information sur la NCD de l'OCDE : www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/#d.en.347760
- Autoattestation de l'ARC : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc518.html>
- ARC – *Folio de l'impôt sur le revenu S5-F1-C1, Détermination du statut de résidence d'un particulier*, sur le site canada.ca/impots

Directives pour communications postales

Clients du Réseau canadien seulement : Veuillez écrire à l'adresse suivante : 4715 Tahoe Blvd, Mississauga, ON L4W 0B4.

Clients des autres secteurs d'activité : Veuillez vous adresser à votre représentant de la Banque Scotia.